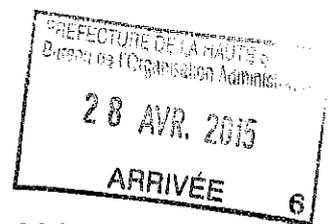


# COMMUNE DE CUVAT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° 201504/06/09

Le 20 avril 2015

le Conseil Municipal de la Commune de CUVAT, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique BATONNET, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 15  
Présent (s) : 11  
Représenté (s) : 00

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 avril 2015

**Présents ou représentés** : MM. Dominique BATONNET, Marcelle BUFFARD, François RIGNOT, Richard VALVIN, Stéphanie CHAPPAZ, Estelle BOUVERAT, Marie-Hélène MOLLIER, Nicolas AVIGNON, Dominique MUGNIER-DEPRES, Hervé BOUVET, Fabien RITTAUD.

**Absents excusés** : Dominique GIRARDAIN, Nathalie METRAL-BOFFOD, Jacques JAMES, Donat LAVOREL.

**OBJET : Aliénations – vente de terrains « Lotissement Du Marais » -  
secteur LE MARAIS**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;  
VU l'avis de la Commission « Urbanisme » en date du 7 avril 2015 ;

Afin de faire face à la demande constante de terrains à bâtir sur le territoire communal, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal la mise en vente de quatre parcelles communales constructibles dont la désignation cadastrale suit :

Commune	Lot	Section	N° parcelles	Contenance totale
CUVAT	4	OA	2405i	937 m <sup>2</sup>
CUVAT	5	OA	2405k 2405p	865 m <sup>2</sup>
CUVAT	6	OA	2405l 2405q 2405u	1134 m <sup>2</sup>
CUVAT	7	OA	2405m 2405r 2405v 2405x 2405aj	1360 m <sup>2</sup>

Compte tenu de la situation des lieux et de la configuration des parcelles, Monsieur le Maire fait part de la proposition de la commission « Urbanisme » qui propose, pour chaque lot, un prix de vente à 230 €/m<sup>2</sup> hors taxes.

Monsieur le Maire présente le plan foncier et précise qu'un appel à candidature en vue d'une vente de gré à gré sera organisé.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de se prononcer sur la mise en vente de ces terrains.

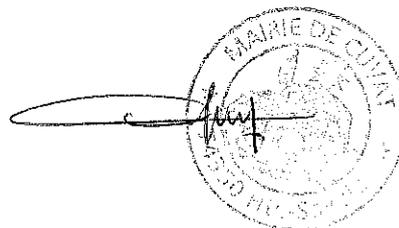
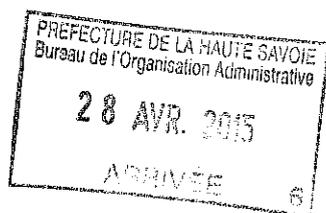
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Après en avoir délibéré,**

- ✓ **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire
- ✓ **DECIDE** la mise en vente du lot 4, secteur du Marais au prix de 215 510 € hors taxes soit 230 €/m<sup>2</sup>.
- ✓ **DECIDE** la mise en vente du lot 5, secteur du Marais au prix de 198 950 € hors taxes soit 230 €/m<sup>2</sup>.
- ✓ **DECIDE** la mise en vente du lot 6, secteur du Marais au prix de 260 820 € hors taxes soit 230 €/m<sup>2</sup>.
- ✓ **DECIDE** la mise en vente du lot 7, secteur du Marais au prix de 312 800 € hors taxes soit 230 €/m<sup>2</sup>.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.
- ✓ **INSCRIT** au budget annexe les recettes correspondantes.

Pour copie conforme,

**LE MAIRE**

**Dominique BATONNET**



Certifié exécutoire  
Reçu en Préfecture le :  
Notifié ou Publié le :

28 AVR. 2015  
28 AVR. 2015